

Une discorde qui dure

PONTARLIER. Le déracinement des tilleuls du cimetière de Villers-sous-Chalamont avait déjà été évoqué, il y a plus de vingt ans. Avec l'arrivée de Claude Courvoisier à la tête de la municipalité en 2001, les choses s'accroissent. « *On m'a confié un patrimoine communal, que je dois rendre dans l'état où il était. Et si je peux l'améliorer, c'est aussi bien* », assure le maire.

A Noël dernier, le conseil municipal vote pour la première fois l'abattage des arbres. Débute alors une procédure d'appel d'offres, à l'égard des paysagistes du secteur, pour s'occuper du projet. Roger Chabot fait partie de ces professionnels qui reçoivent la proposition de la mairie. Refusant d'envisager la perte de ces arbres, il décide alors de s'engager en mettant en place le collectif « *Sauvons les Tilleuls* ». Et apporte son point de vue sur le projet, tout

en contestant le rapport d'expertise et les arguments de ceux qui soutiennent que l'abattage s'impose pour sauver la chapelle.

Les Verts au créneau

Le 23 mars, lors de la dernière session du conseil municipal, celui-ci a entériné une nouvelle fois la décision d'abattre les arbres, à bulletins secrets, après une réunion avec le comité de défense. « *Nous voulions que chacun puisse voter librement et en connaissance de cause* », assure le maire. Pourtant les opposants au projet assurent que les membres du conseil n'avaient pas tous les éléments en main. C'est pourquoi ils ont saisi le tribunal administratif pour faire invalider la décision, s'appuyant également sur des vices de procédure. Claude Courvoisier a donc mis en suspend la décision, préférant obtenir préalablement à toute

mise en route du projet l'aval du sous-préfet de Pontarlier. Hier, France Inter a diffusé un reportage dithyrambique en faveur des opposants au déracinement. A la suite duquel plus de mille signataires ont rejoint le mouvement « *Sauvons les Tilleuls* ». Les Verts du Haut-Doubs, qui devraient également être suivis par de nombreuses associations de protection de l'environnement, montent au créneau et envisagent de porter plainte pour préserver le patrimoine végétal. La solution définitive viendra donc sans doute de la justice, si tant est qu'aucun nouvel acte de détérioration ne vienne couper court à la polémique. Et pour s'en assurer, le comité de défense et les Verts du Haut-Doubs assureront la surveillance du site, toutes les nuits, en attendant de savoir qui des partisans des arbres ou de la chapelle obtiendront gain de cause.